

NAO 2018 - PROXIMITE

LES REVENDICATIONS DU SNEC

Les NAO 2018 se déroulent dans un contexte particulier avec l'annonce d'un PSE et d'un PDV pour Carrefour Proximité. Le SNEC n'en n'oublie pas pour autant ses obligations et ses responsabilités et propose les revendications suivantes :

REVENDICATIONS SOCIALES

- Ouverture d'une négociation de la rémunération variable individuelle conventionnelle encadrement.
- Mise en place d'une retraite supplémentaire encadrement 2018 : Taux global 2,2% (1,32% Entreprise et 0,88% Encadrant).
- Prime annuelle « tenue de travail encadrement » : 300€.
- Revalorisation de la Prime de Vacances encadrement de 8%.
- Gratuité carte PASS à vie après 20 ans d'ancienneté.
- Obtention de Prêt à conditions préférentielles chez Carrefour Banque.
- Possibilité du paiement des astreintes pour les personnels concernés « réseau Franchise ».
- Étendue du périmètre de la « Remise sur Achats » pour les achats
 - ✓ Chez les franchisés (5% avec un plafond 6000 €)
 - ✓ Sur « Rue du Commerce » ainsi que « Croquetteland » « Greenweez » à 10%.
- Remise sur Achats de 10% : Augmentation du Plafond à 12 000 € et 15% sur les MDD (PGC et Frais LS) toute l'année.
- Instauration d'une Prime de Remplacement Encadrement d'un collègue de même niveau à partir de 14 jours calendaires et versée mensuellement d'un montant forfaitaire de 70 € par semaine.
- Pérennisation de la mesure du Chèque Emploi Service Universel (CESU) y compris Handicap à l'identique 2017.
- Mise en place et pérennisation d'un fond : Stage de conduite pour récupération des points du permis (a existé en 2016) Personnel itinérants. Nous demandons 5K€.

REVENDEICATIONS SALARIALES

- Augmentation salariale des niveaux 5 à 8 : notre revendication est de +1,7 % **généralisée**, avec effet rétroactif au 1er janvier 2018.
- Concernant les minima, nous souhaitons les voir revalorisés de la façon suivante :
 - ✓ Application de la Grille FCD au 1/1/2018 au lieu du 1/08/2018.
- Revalorisation des postes Agents de Maitrise en Forfaits Jours (Conseiller Marchandises Générales et Délégués Commercial Proxi) au niveau 7 Cadre sans perte de salaire due à l'augmentation des charges salariales.

AGENDA SOCIAL

- Demande « Ouverture à Négociation » :
 - ✓ Accord sur la communication syndicale dans l'entreprise
 - ✓ Accord Contrat de Génération avec un volet Congés Fin de Carrière

AIDE A LA MOBILITE

- Pour accompagner et améliorer la mobilité, le SNEC propose et demande à la direction :
 - ✓ **La création d'un Guide Mobilité par la négociation d'un accord.**

A travers cette proposition, Le SNEC tient à affirmer que la mobilité et la promotion sont une force pour l'entreprise. La progression de carrière, l'ascenseur social sont des outils managériaux que l'entreprise doit utiliser, au plus grand bénéfice de chacun.